



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Publication communale Décembre 2023

Fermeture du secrétariat communal

Durant la période des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale seront fermés **du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus.** Réouverture **le lundi 8 janvier 2024, sur rendez-vous.**

Démission de Mme Sandra Voisard

Mme Sandra Voisard a terminé son activité de caissière communale le 30 novembre 2023. Elle a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Le Conseil communal ainsi que le personnel communal remercient vivement Mme Voisard pour son engagement durant ces 7 années, notamment pour la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 et lui souhaitent plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Nomination de Mme Valérie Jeannerat

Le Conseil communal a nommé **Mme Valérie Jeannerat** au poste de collaboratrice administrative à 80% à l'administration communale. Elle débutera son activité **le 1^{er} février 2024**. Le Conseil communal ainsi que le personnel communal félicitent Mme Jeannerat pour sa nomination et lui souhaitent plein succès dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

Nomination temporaire de Mme Jessica Chaignat

Afin de soutenir l'équipe administrative durant la période décembre-janvier, le Conseil communal a nommé temporairement **Mme Jessica Chaignat**. Cette dernière se charge de suivre la comptabilité générale avant l'arrivée de Mme Jeannerat. Le Conseil communal remercie vivement Mme Chaignat pour sa disponibilité durant cette période.



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Nomination de M. Serge Chapuis

Le Conseil communal a nommé officiellement **M. Serge Chapuis** au poste de fontainier, dès le 1^{er} janvier 2024. Il lui souhaite plein succès dans l'exercice de ce nouveau mandat.

En cas de coupure d'eau ou de problèmes en lien avec le réseau d'eau, M. Jean-François Vallat, conseiller communal en charge du service des eaux, est joignable au No. 079/250 46 91. En cas de non-réponse, vous pouvez contacter le secrétariat communal.

Nomination de Mme Sylvie Theubet et de M. Willy Blaser

Le Conseil communal a nommé **Mme Sylvie Theubet et M. Willy Blaser** pour la distribution des documents communaux. Ils travailleront en binôme et se partageront ces distributions sur l'année en fonction de leurs disponibilités. Nous leur souhaitons plein succès dans l'exercice de leur mandat. **Merci à la population de bien vouloir faire le nécessaire pour que les adresses soient claires et correctes sur les boîtes aux lettres.**

Service du feu

- En cas d'incendie 118
- Mme Océane Vallat, fourrier 078/839 86 21
- M. David Périat, vice-commandant 079/204 64 62

Incorporations 2024 :

Les personnes qui désirent faire partie du corps des sapeurs-pompiers, sont prié(e)s de se présenter au recrutement qui aura lieu le :

***Mercredi 17 janvier 2024, à 20h00,
au hangar des pompiers de Fahy***

Les personnes concernées doivent être âgées de 22 à 50 ans.
L'Etat-Major se réserve le droit d'incorporer ou non selon les besoins du Corps.



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Déchetterie – nouveaux horaires – ramassage des sacs poubelles SIDP

Vous trouverez ci-joint le MémoDéchets 2024, à conserver précieusement.

Le Conseil communal souhaite attirer votre attention sur deux changements importants dès le 1^{er} janvier 2024 :

1. Le ramassage des sacs poubelles SIDP aura lieu **chaque mardi dès 7h** et non plus le lundi. Attention à ne pas sortir vos sacs trop tôt. Idéalement le matin même ou le soir avant. Si un jour férié intervient en début de semaine, le ramassage est décalé au jeudi.
2. La déchetterie sera ouverte **chaque samedi, de 9h à 11h30** et non plus l'après-midi. Pas de changement pour le mercredi après-midi.

La commune a conclu dernièrement un partenariat avec la société **DDJ Services, M. Yvan Tigani**. Ce dernier récolte vos déchets (carton-papier-verre-alu-ferraille...) et les apporte pour vous à la déchetterie. Les intéressé-es à conclure un abonnement avec cette société ou les personnes qui souhaitent obtenir plus de renseignements peuvent directement contacter M. Tigani au 079/933 47 73.

Permis de construire délivrés dernièrement

Requérante : **MGS Construction Sàrl**, Rue du Bout-Dessus 59a, 2856 Boécourt
Projet : Construction de deux villas familiales identiques avec chacune : terrasse couverte, PAC extérieure air/eau, toiture plate avec panneaux solaires et couvert à voitures commun, sur la parcelle No. 141, au lieu-dit « Le Clôtre ».

Requérante : **Commune mixte de Courtedoux**
Projet : Construction d'un couvert en façade Sud du bâtiment No. 31A, sur parcelle No. 111, à la rue du Collège

Requérants : **Blaser Willy (et co-propriétaires)**, rue du Collège 30Q
Projet : Remplacement d'un chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau, parcelle No. 79, rue du 23-Juin 35



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Annonce d'installation solaire

Requérante : **Gerber Suzanne**, Lauchière 124S

Projet : Installation de panneaux solaires en toiture, d'une surface de 60.5 m²,
Parcelle No. 417

Emplacements des défibrillateurs au village

Pour rappel, 3 défibrillateurs sont en service à Courtedoux aux endroits suivants :

1. *Au Clôtre, contre le transformateur BKW*
2. *Contre le bâtiment communal, à l'entrée des vestiaires de l'école, rue du Collège 30A*
3. *Dans le secteur de l'usine Recomatic, en haut la rampe d'accès donnant accès au bâtiment du milieu, à l'abri*

L'utilisation de ces appareils pouvant sauver des vies, il est important de connaître leurs emplacements.

Feux d'artifice durant la nuit de St-Sylvestre

Le Conseil communal rappelle que les feux d'artifice sont autorisés durant la nuit de St-Sylvestre.

En vertu de l'ordonnance concernant la police du feu, les feux d'artifice ne doivent être allumés uniquement lorsqu'il n'en résulte aucun danger pour les personnes et les choses.

Afin d'éviter tout incident, le Conseil communal invite la population à observer les dispositions suivantes :

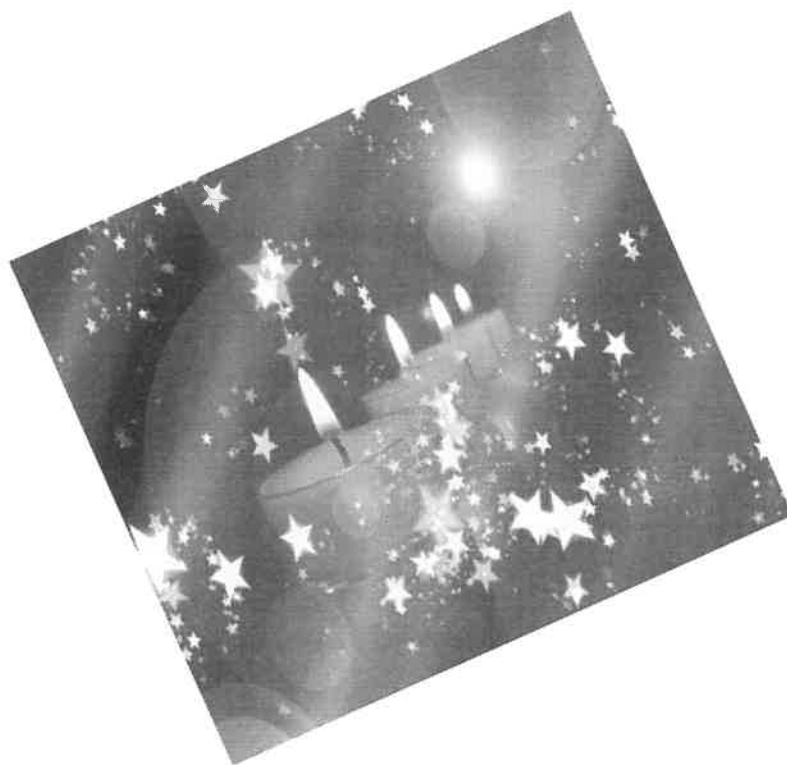
- ◆ Choisir avec prudence l'emplacement où les feux seront allumés.
- ◆ Ne lancer des fusées que sur un terrain libre en faisant tout spécialement attention à la direction du vent et au point de chute.
- ◆ **Ne pas allumer de feux d'artifice sur un terrain agricole, sous peine de dénonciation.**
- ◆ **Les déchets en lien avec ces feux d'artifice doivent impérativement être ramassés.**



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

**LE CONSEIL COMMUNAL VOUS SOUHAITE DE
JOYEUSES FETES DE NOËL ET VOUS ADRESSE
SES MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE
ANNÉE**



Courtedoux, le 20 décembre 2023/kc

Le Conseil communal

COMMUNE DE COURTEDOUX, Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux
tél. 032 / 466 29 10
courriel : karine.cerf@courtedoux.ch



- TRANSPORT
- SERVICE DE BENNES
- CENTRE DE TRI

Déchets encombrants admis lors des ramassages

Sont considérés comme déchets encombrants ménagers tous les objets mobiliers d'un ménage environs 1m³ par ménage et par ramassage

Exemples : lit, matelas, chaise, canapé, fauteuil, tapis de milieu, armoire démontée, objets, jouet ne pouvant pas être mis dans un sac poubelle de 110lt.

Dimensions maximum des déchets ménages encombrants : 150cmX100cmX50cm. Maximum 50kg

Déchets ne faisant pas partie des encombrants ménagers :

- Ne sont pas admis tous les déchets ne provenant pas d'un ménage
- Les déchets en quantité trop importante (ne correspondant pas au paragraphe ci-dessus) provenant
- Par exemple d'un débarras lors d'un déménagement ou d'un décès.
- Les ordures ménagères (collectées par le service de ramassage)
- Les déchets en sac (**tous les déchets pouvant être mis dans un sac de 110 litres sont considérés comme ordures ménagères et doivent être mis dans des sacs taxés**)
- Les matériaux inertes provenant de travaux ou de l'extérieur (briques, tuiles, plaque d'éternit, pavés, dalles de jardin, etc...)
- Le bois provenant de travaux ou de l'extérieur (poutre, barrière, lames, parquet, etc...)
- Les déchets verts
- Les cadavres d'animaux (Abattoir de Porrentruy)
- Les déchets des exploitations agricoles ou des entreprises
- Le PET (retour au magasin)
- Les ferrailles
- Le papier, le carton
- Le verre
- Les appareils électroménagers (Ex. frigo, lave-linge, radio, aspirateur etc...)
- Tous les déchets non admis ne seront pas ramassés lors de la tournée.
En règle générale ils peuvent être emmenés dans un centre de tri professionnel

Courgenay, octobre 2023

Ramseyer SA



Action 2xNoël 2024
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
DISTRIBUITION DE MARCHANDISES /
MAGASINS SOLIDAIRES

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Chaque année, de février à mars, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, elle redistribue environ 10 tonnes de marchandise aux familles et personnes seules du canton.

Pour l'action 2024, comme lors de l'édition 2023, 2 magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée (Porrentruy et Delémont). Les personnes des Franches-Montagnes intéressées par cette aide alimentaire seront quant à elle livrées. Cette action aura lieu en février-mars 2024.

Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou vous connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ? Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032/465 84 00 ou au 032 465/84 06 ou à : actionsociale@croix-rouge-jura.ch. Nous soulignons l'importance que les coordonnées soient à jour afin que nous puissions faire parvenir le courrier invitant à venir chercher la marchandise. **Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord.**

Exception : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée.

En savoir plus sur cette action ? visiter notre site internet : <https://www.croix-rouge-jura.ch/2x-noel>





UNIVERSITÉ
POPULAIRE
JURASSIENNE

Courtedoux

Mouvement – Sport



■ ■ ■ Bodybalance à Courtedoux

Le bodybalance est une discipline inspirée des pratiques du yoga, taï-chi et pilates. Cette pratique sportive complète, dispensée en musique, gaine l'intégralité du corps avec une action renforcée sur la ceinture abdominale et contribue ainsi notamment au renforcement musculaire, à l'assouplissement, à l'équilibre et la relaxation.

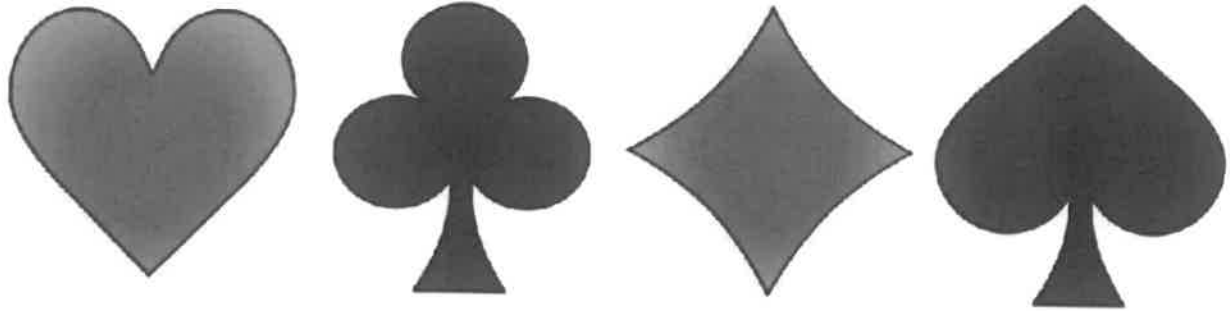
Cours N° 1209 : 5 mercredis du 10 janvier au 7 février 2024 de 19 h 15 à 20 h 15

Prix : Fr. 63.00

Inscription : +41 79 255 71 42 ou barbara.carrerseuret@gmail.com

Animation : Martine Bailat, Professeure de danse

SAMEDI 13.01.24



MATCH AUX CARTES

2'500.- DE LOTS EN VIANDE

LOT POUR TOUS



REPAS
18H30
MENU
CHASSE

Tennis Club
Courtedoux

JEU 20H00
HALLE DE
GYM
COURTEDOUX

5 PASSES / 35.- / pers.

INSCRIPTIONS: INFO@TENNISCOURTEDOUX.CH +41 79 260 50 78

